Orléans : Le comptable avait détourné 4,5 millions d'euros pour investir dans des établissements de nuit

05/02/2011 à 10h36

Il était irrésistiblement attiré par le monde de la nuit. En 2008, une rumeur courait sur son compte, à Orléans. Elle faisait état de son intention d'acquérir une bonne partie des discothèques de l'agglomération.

À l'époque, Kamel Maalaoui avait accepté, sous condition d'anonymat, de rencontrer un journaliste de La République du Centre et de lui faire part de ses ambitions : « Réunir toutes les discothèques pour éviter qu'elles se fassent la guerre et pour minimiser les coûts. » Mais déjà, les professionnels des boîtes de nuit s'interrogeaient : alors que les banques se montraient de plus en plus réticentes à prêter des fonds, d'où ce quadragénaire d'origine tunisienne tirait-il son argent ?

La réponse se dessine très clairement, depuis hier après-midi, devant le tribunal correctionnel d'Orléans, où Kamel Maalaoui, 46 ans, est jugé pour escroquerie en bande organisée et blanchiment. L'audience se poursuit ce matin avec les réquisitions du ministère public.

La République du Centre